

AVIS DE CONSULTATION SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur : Commune de Callian
Place de la Mairie
83440 – CALLIAN
Tél. 04 94 39 98 40 – Fax. 04 94 39 98 41

Objet du marché : TRAVAUX DE RENOVATION DU LOCAL DE POLICE MUNICIPALE

Lieu d'exécution : Callian

Visite des lieux obligatoire

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :
Direction Générale des Services - 04 94 39 98 40

Procédure de passation : marché à conclure selon la procédure adaptée de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Nature du marché : marché de travaux

Conditions de participation :

Situation juridique :

- “ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- “ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- “ Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail

Références professionnelles et capacités techniques :

Références requises :

” Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces travaux sont justifiés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par déclaration de l’opérateur économique ;

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 1 (Lettre de candidature et d’habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l’adresse suivante :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm)
- DC 5 (déclaration du candidat, disponible à l’adresse suivante :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm)

Date prévisionnelle de début des travaux :

Mars 2016.

Critères d’attribution :

Libellé	%
1-Prix des prestations	70
2-valeur technique	30

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la limite de réception des offres

Remise des offres sous le **n° 2016/001**

Modalités d’obtention du dossier :

fax au **04 94 39 98 41**

mail : secretariat@callian.fr

Unité monétaire utilisée : l’euro

Date limite de réception des plis : Mardi 1^{er} mars à 17 heures.

Date d’envoi du présent avis : mercredi 10 février 2016.